

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De Sir *Hugh Allan* et autres membres de l'église presbytérienne du *Canada* en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant à être incorporés sous le nom d'Eglise d'*Ecosse* en *Canada*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de *Toronto*, en date du 25 février, 1878.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque maritime de la Puissance, en date du 1er février 1878.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque d'épargnes de la cité et district de *Montréal*, en date du 26 février, 1878.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No 15).

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*,"

L'honorable M. *Fenny* a présenté à la Chambre le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

JEUDI, 7 mars, 1878.

Je certifie par le présent qu'avis du bill de divorce dans l'affaire de *Johnston* a été affiché sur les portes du Sénat pendant quatorze jours, conformément à l'ordre permanent du Sénat.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

Alors *Andrew Cullen*, de la cité de *Montréal*, détective, a été appelé à la barre de la Chambre, et étant assermenté a été examiné comme suit :

Q. Veuillez dire vos noms, professions et demeure. Connaissez-vous le pétitionnaire et *Charlotte Elsie McArthur*, sa femme ?

R. Je me nomme *Andrew Cullen*; je demeure en la cité de *Montréal*; je suis agent de la police secrète.—Je connais le pétitionnaire et *Charlotte Elsie McArthur* sa femme.

Q. Avez-vous signifié à la dite *Charlotte Elsie McArthur*, épouse du pétitionnaire, un double du bill maintenant devant la Chambre pour faire droit à *George Frothingham, Johnston*. Produisez le double du bill que vous avez signifié à Madame *Johnston*, et dites si vous avez comparé le double signifié par vous avec le document que vous représentez en ce moment, et si vous avez constaté que c'était une copie conforme, avant d'en faire la signification ?

R. J'ai signifié à la dite *Charlotte Elsie McArthur* un double du bill devant la Chambre pour faire droit à *George Frothingham Johnston*. Je produis le double du bill que j'ai signifié à Madame *Johnston*. J'ai comparé le double signifié par moi avec le document que je représente en ce moment et j'ai constaté que c'était une copie conforme avant d'en faire la signification.

Q. Avez-vous signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill lors de la signification, et avez-vous comparé cette copie avec l'original pour vous assurer si elle était conforme ?

R. J'ai signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill lors de la signification, et j'ai comparé cette copie avec l'original pour m'assurer qu'elle était conforme.

Q. Quand et où avez-vous signifié la copie du dit bill et du dit ordre et à qui l'avez-vous remise ?